



HAL
open science

LE "SENTIMENT DE LA LANGUE"

Chloé Laplantine

► **To cite this version:**

Chloé Laplantine. LE "SENTIMENT DE LA LANGUE". Poétique de l'étranger, 2005, pp.153-178.
hal-02466364

HAL Id: hal-02466364

<https://hal.science/hal-02466364>

Submitted on 7 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TEXTE ÉTRANGER

LE « SENTIMENT DE LA LANGUE »

Chloé Laplantine

Le texte étranger # 5

Groupe de recherche de l'UPRES/EA 1569
École Doctorale : Pratiques et Théories du Sens

LE « SENTIMENT DE LA LANGUE »

Chloé Laplantine

On a écrit beaucoup à propos de Saussure, et après un siècle sa *théorie du langage*¹ continue d'avoir une actualité². Néanmoins, écrire à propos de Saussure n'est évidemment aucune garantie d'écrire avec et après Saussure. On peut se trouver stupéfait devant un siècle de lectures de son œuvre, ces lectures ayant convoyé et fait fleurir beaucoup de contre-sens et beaucoup d'idées fausses, qui sont devenus la doxa à propos de Saussure, et ont fait s'effacer les enjeux de ses découvertes. Exemplairement l'interprétation fautive de sa théorie du signe qui aura tenue séparés les fameux *signifié* et *signifiant* pour retourner à l'idée qu'à un « son » correspondrait une « idée », pour revenir à dire sans s'en être rendu compte que la langue est une *nomenclature*³. Il semblera que l'on pinaille ici en spécialiste sur un détail de théorie du langage pour un débat qui ne devrait intéresser que peu de monde ; on voudrait montrer que c'est tout le contraire, que la théorie du langage n'est en rien une question de spécialistes et que parfois les détails font apparaître et se séparer des horizons contraires. Saussure a été le

¹ Expression de F. de Saussure ; cf. *Cours de linguistique générale* (1916), Payot, 1967, p. 38. ; *Écrits de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 2002, p. 197.

² En 2002, la publication des *Écrits de Linguistique générale* relance la réflexion à propos de l'œuvre de Ferdinand de Saussure. Cette réflexion n'avait probablement jamais cessé, puisque depuis la publication du *Cours de linguistique générale* en 1916 et jusqu'à maintenant Saussure était toujours resté une référence fondamentale. Que l'on ouvre un quelconque livre de sciences humaines on ne manquera pas d'y trouver le nom de Ferdinand de Saussure. Néanmoins comme on le sait c'était un Saussure réécrit que l'on avait généralement jusqu'à là sous les yeux, sauf pour ceux que Saussure intéressait particulièrement et qui avaient déjà à leur disposition des écrits de Saussure.

³ Rappelons le fameux passage du *Cours de linguistique générale*, *op. cit.* (C.L.G.), p. 97 : « Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. [...] ». Voir aussi les *Écrits de linguistique générale*, *op. cit.* (E.L.G), notamment p. 230.

lieu d'un grand malentendu ; l'homme des tensions, des « dualités » du « double », des indissociabilités, de l'« indissolublement » a été mué en un grand professeur de dichotomies, d'oppositions, de séparations : synchronie / diachronie, signifié / signifiant, langue / parole, associatif / syntagmatique, individu / société... On a fait de Saussure lui-même une schize vivante, en opposant rigueur raisonnable analytique scientifique du *Cours de linguistique générale*, et démençe mystique de la recherche à propos des anagrammes. Nous allons montrer que de la « linguistique générale » de Saussure à cette recherche sur l'anagramme une même démarche se fait jour, celle d'une linguistique attachée à découvrir la langue dans sa réalité historique.

Nous voudrions commencer par ce paragraphe-formule qui clôt le livre de Henri Meschonnic, *De la langue française*, ouvrant les horizons d'une anthropologie historique du langage :

Ce sens du langage n'est autre que le sens de la vie, en tant que ce sens transforme le langage. Il inclut la « petite vie » dont parle Baudelaire, autant que celui de l'invention de sa propre vie. Il est lié au sens de l'art, au sens de ce qu'est un sujet. L'infime, le fragile, l'imperceptible y comptent plus peut-être que des politiques de la langue. En quoi les derniers à faire l'activité d'une langue-culture sont les hommes dits politiques. Elle est permanente. Sauf chez ceux dont les idées sont arrêtées. Et il n'y a peut-être vraiment de langue que tant qu'il y a une invention dans la pensée. Puisqu'une langue est une histoire, elle en a l'infini.⁴

Nous voudrions insister sur cette conception qui tient ensemble le langage, le sujet, la société, l'histoire, conception dont on apercevra qu'elle continue la démarche de F. de Saussure pour renouveler les idées à propos du langage. Dire qu'une langue est une histoire devient une position importante dès le moment où la langue n'est plus appréhendée comme un organisme autonome et hétérogène à l'expérience humaine ou comme un simple support à l'expression de la pensée, mais comme la réalité humaine en tant que c'est *dans et par le langage* seulement que s'organise et s'invente la vie. « C'est ce qu'on peut *dire* qui délimite et organise ce qu'on peut penser »⁵, écrivait Emile Benveniste, envisageant le discours comme seul instituant le réel, ceci menant dès lors à ne plus tenir *dire, penser et vivre* comme des activités distinctes. L'exercice d'invention de vivre,

⁴ Henri Meschonnic, *De la langue française*, Hachette littératures, collection « Pluriel », Paris, 1997, p. 412.

⁵ Emile Benveniste, « Catégories de pensée et catégories de langue », in *Problèmes de linguistique générale*, 1, Gallimard, Paris, 1966, p. 70.

que Henri Meschonnic appelle « faire l'activité d'une langue-culture », correspond alors à un quotidien de la vie, en tant qu'il se réalise dans l'exercice de la langue, qui est l'activité commune et définitoire de l'humain. Parce que la langue est une histoire, histoire de la signifiante, c'est-à-dire du vivre, l'activité d'invention d'*institutions*⁶ de la vie est infinie. L'expérience subjective sera alors conçue comme principe de l'invention de *langue-culture* : de la même manière, Saussure dira que toute invention de langue, c'est-à-dire de *fait social*, arrive par la parole dans le *discursif* ; ces positions tenant la critique d'une conception anthropologique culturaliste et ghettoïsante qui voyait la structure formelle et les mots d'une langue comme fixant les limites de la pensée. L'humanité dans sa diversité ne cesse d'inventer par l'exercice du langage d'instant en instant et d'époque en époque un réel toujours neuf et spécifique qui constitue et institue la culture de manière infinie.

Dire un infini de la langue se posera donc comme critique d'une vision abstractive de la langue comme structure normative et statique, croyance dont le corrélat serait son mode de représentation par la tradition continuée de dictionnaires, à un mot correspondant une ou des réalités, ou cette autre tradition conjointe de grammaires déterminant des modèles clos, contraints et raisonnés de syntaxe. On aperçoit cette représentation de la langue où finalement l'expérience humaine du langage se réduit à la nomination des objets du monde, et de manière associée, la pensée comme assujettie à une structure formelle précontrainte. On peut alors penser à cette phrase de Wilhelm von Humboldt, « Il n'y a de langue que dans le discours lié, grammaires et dictionnaires peuvent à peine se comparer à son squelette mort »⁷. Car ni la grammaire ni le lexique ne font la langue, ils n'en sont que des représentations ; ce qui constitue la langue c'est la totale liberté des sujets de continuer à s'inventer dans et par l'exercice du discours. Avec ce même horizon, Emile Benveniste reprenait ainsi la formule classique de tradition aristotélicienne, présente notamment chez Saint

⁶ Concept majeur d'Emile Benveniste, l'*institution* définit la manière toujours particulière par laquelle s'organise la vie des sociétés, manière dont se dit, se vit l'organisation d'un monde, et qui fonde le discours comme seul instituant de la vie. Voir *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, (2 vol.), Minuit, Paris, 1969.

⁷ « Die Sprache liegt nur in der verbundenen Rede, Grammatik und Wörterbuch sind kaum einem todtten Gerippe vergleichbar. » : Wilhelm von Humboldt, *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*, in *Gesammelte Schriften*, (17 volumes), éd. Albert Leitzmann *et al.*, Behr, Berlin, 1903-1936, Volume VI, p. 147 / pour la traduction française, *De la diversité dans le langage humain et de son influence sur le développement spirituel du genre humain*, in *Introduction à l'œuvre sur le kawi*, Seuil, Paris, 1974, p. 166.

Thomas d'Aquin, « nihil est in intellectu quid non prius fuerit in sensu » (« rien n'est dans l'intellect qui n'aura été d'abord dans l'expérience ») pour la continuer en « nihil est in *lingua* quid non prius fuerit in *oratione* »⁸ (« rien n'est dans la *langue* qui n'aura été d'abord dans le *discours* »), pour tenir ainsi l'expérience subjective du langage comme constituant la langue de manière absolument libre et infinie.

Nous allons voir de quelle manière la démarche de Ferdinand de Saussure s'inscrit dans ce grand débat anthropologique au travail de penser ensemble le sujet, la société, la langue, le langage, l'histoire et la culture. La recherche de Saussure vise en premier lieu à la libération de la représentation du langage notamment mise en œuvre par la « grammaire », une grammaire traditionnelle à notre culture enfermée dans ses catégorisations logiques et ne rencontrant jamais la langue telle que vécue par celui qui parle. Cette grammaire est pour Saussure à la fois « normative »⁹ et a-historique. En effet, comment une pratique du langage par nature historique pourrait-elle rencontrer cette représentation du langage qui fondamentalement nie l'histoire ? C'est comme critique de cette grammaire du même, prétendant circonscrire les époques, les cultures, que Saussure développe une linguistique du sujet. Une idée majeure de Saussure est en effet que celui qui parle est toujours immédiatement *grammairien*, et que la tâche du linguiste est de rendre compte de cette grammaire intuitive et vécue, grammaire subjective, consciente-inconsciente, qui s'invente d'instant en instant dans et par l'exercice du discours. Cette *grammaire* correspond à une conscience intuitive d'un fonctionnement de la langue, c'est-à-dire de la manière dont s'élabore et s'organise le sens. Saussure parle de « conscience linguistique »¹⁰, « conscience des sujets parlants »¹¹, d'« analyse subjective »¹², d'« analyse spontanée »¹³, de « sentiment de la langue »¹⁴, de « sentiment des sujets parlants »¹⁵ pour définir ce rapport nécessaire d'intelligence qu'entretient le sujet à sa langue, rapport infiniment renouvelé par la

⁸ Emile Benveniste, « Les niveaux de l'analyse linguistique », in *Problèmes de linguistique générale*, 1, *op. cit.* (P.L.G. 1), p. 131.

⁹ C.L.G., pp. 13, 118.

¹⁰ C.L.G., p. 136

¹¹ C.L.G., pp. 117, 128, 189, 190, 256 ; E.L.G., p. 187.

¹² « Analyse subjective et analyse objective » et « L'analyse subjective et la détermination des sous-unités » sont les titres de parties du *Cours de linguistique générale*, pp. 251-259 ; cf. pp. 253, 258 ; « analyse des sujets parlants » (p. 254).

¹³ C.L.G., p. 258.

¹⁴ E.L.G., pp. 184, 193, 195.

¹⁵ E.L.G., p. 185.

pratique, et qui fait que la langue d'instant en instant *s'altère*, c'est-à-dire *se continue*¹⁶. Cette analyse subjective de la langue s'oppose de manière critique à l'« analyse objective » qui correspond à la représentation grammairienne de la langue, et l'on comprend que le projet de F. de Saussure est de faire se recouvrir analyse objective et subjective, vers l'édification d'une grammaire du sujet :

La synchronie ne connaît qu'une perspective, celle des sujets parlants et toute sa méthode consiste à recueillir leur témoignage ; pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets parlants.¹⁷

La *synchronie* pour Saussure recouvre le projet d'une linguistique attachée à découvrir des *états de langue*, c'est-à-dire une linguistique visant avant tout à rendre compte de la langue comme réalité *historique*. Saussure établit même que le concept d'*idiosynchronie*¹⁸ correspondrait davantage à la définition de cette démarche, où l'on aperçoit évidemment que c'est le présent, abordé dans sa spécificité, dans sa manière d'être propre, qui devient le principe directeur de la recherche. Lorsque Saussure pose que les réalités recherchées par l'analyse sont celles qui existent « pour la conscience des sujets parlants » c'est bien que cette « conscience », qui définit le rapport que le sujet entretient à sa langue, est toujours une réalité originale, historique. Il faut penser ce concept de « conscience » comme ne qualifiant pas une conscience maîtrisée et analysée de la langue par celui qui parle, mais comme la conscience intuitive d'un fonctionnement de la signifiante, une *technique* de la parole. Nous reprenons ce concept de « technique » à Marcel Mauss, celui-ci ayant montré dans une communication en 1934, « Les techniques du corps »¹⁹, que toutes les pratiques humaines étaient des pratiques immédiatement socialisées, ce qui signifiait également pour lui des pratiques historiques. Comme telle *technique du corps* nous renseignera sur la représentation spéculative, cosmogonique dans laquelle elle s'intègre et s'interprète, bien avant cela et parce que la langue seule est le producteur continu et l'interprétant de

¹⁶ Cf. *C.L.G.*, p. 109 : « le signe est dans le cas de s'altérer parce qu'il se continue » ; *E.L.G.*, p. 329 : « que c'est par le fait même que les signes se continuent qu'ils arrivent à s'altérer ».

¹⁷ *C.L.G.*, p. 128.

¹⁸ *C.L.G.*, p. 128 ; *E.L.G.*, pp. 104, 227-228, 263.

¹⁹ Marcel Mauss, « Les techniques du corps » (1934), in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1983, pp. 365-386.

toutes les *institutions* de la vie²⁰, telle « technique du discours », mise en œuvre par un sujet radicalement social, nous renseignera sur la manière originale dont se pense, se dit, s'invente et se vit une organisation du monde.

Saussure critique l'absence de théorie de l'histoire, du sujet et de la société dans les conceptions linguistiques. Abordant la langue selon un point de vue a-historique et finalement ethnocentrique, traitant la langue comme un objet s'offrant à l'analyse de manière simple et identique, la morphologie semble pratiquer ses découpes formelles selon une logique qu'elle n'interroge pas. Ainsi, projetant la conception morphologique latine pour procéder à l'analyse de la langue française actuelle, elle ignore le fait radicalement social, historique et subjectif que constitue la langue, le fait que la langue est vécue et sert à *vivre* :

Autre exemple : *enfant, entier* ne comportent au XIXe siècle et depuis longtemps, aucune analyse au sentiment de la langue, parce qu'il n'y a pas de point de comparaison. Les mêmes mots au premier siècle *infans, integere* comportent une analyse au sentiment de la langue *in-fans, in-tegere*. Eh bien, et c'est là que je veux en venir, si au nom de l'identité de substance entre *enfant* et *infans* j'opère en français l'analyse *en-fant*, qu'est-ce que je fais ? de la morphologie latine sur l'équivalent français d'une forme latine. Je fais de la *morphologie rétrospective*.

Cette morphologie-là est, au fond, détestable. Elle est directement contraire à notre principe : elle ne s'appuie pas sur le sentiment de la langue. Et par conséquent, elle ne répond à aucun fait du langage.²¹

Le cas de l'analyse morphologique est ici l'exemple d'une analyse linguistique restant en dehors du fait social, historique et subjectif de la langue, mais le projet de Saussure n'est pas de constituer une simple « morphologie historique », de s'arrêter à constater les formes qui seraient isolées par l'analyse de la langue à une certaine époque en un certain lieu. Appréhendant la langue comme réalité purement formelle, la morphologie demeure inapte à rendre compte de ce qui constitue de manière fondamentale la langue. Que dans une langue on aperçoive par exemple un phénomène de composition dont on aura abstrait les formes ne suffira pas pour se mettre à l'écoute d'une *pratique du sens*. Car du langage et du sens on n'a que des représentations, c'est-à-dire des pratiques. Et ces pratiques

²⁰ Nous renvoyons au travail d'Emile Benveniste dans son article « Sémiologie de la langue », dans lequel il montre que la langue est le seul système de signes interprétant et produisant les autres systèmes de signes. (Emile Benveniste, « Sémiologie de la langue » (1969), in *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, Paris, 1974, pp.43-66).

²¹ *E.L.G.*, p. 195.

ne se réduisent pas à un maniement et agencement simple de formes. Une *pratique du sens*, que l'on pourra aussi dire *sens du sens*, correspond au rapport d'intelligence grammairienne qu'entretient le sujet à sa langue, et finalement au rapport entier d'intelligence humaine au travail de s'inventer, de se produire. Par exemple on pourra dire que de manière générale les langues indo-européennes isolent originalement un radical puis y adjoignent des flexions, faisant se tenir ensemble un sentiment de la langue et une rationalité, où l'on spéculera sur les essences, opposant le sensible et l'intelligible, où l'on séparera la langue en sa grammaire et son lexique... Ce que met au jour, du point de vue anthropologique, social et historique tels conscience et exercice de la langue, constitue alors l'enjeu de la recherche, montrant que ce qui est *réel*, ce qui est signifiant pour un sujet, ne l'est pas de manière simple, mais relève de la complexité du *fait social total*.

C'est ainsi que Saussure, ayant montré que dans la langue on n'a jamais affaire à des réalités purement formelles, proposera de penser la « forme-sens »²², c'est-à-dire toute la complexité sociale et subjective que constitue une pratique du langage. Il n'y a pas dans la langue d'un côté la forme, et de l'autre le sens, mais tout autrement l'ensemble *forme-sens* qui est la langue réellement vécue par un sujet, telle que cette langue se présentera pour lui signifiante de part en part, selon l'*écoute* que lui fournira son sentiment de la langue. Le sentiment de la langue ne sera pas à envisager comme un enfermement dans les moyens qu'auraient données d'avance une culture, mais comme l'exercice de la culture toujours continué. Le sentiment de la langue constitue en effet la conscience de ce qui sera *réel*, ce qui sera vécu, ce qui sera signifiant pour un sujet :

[...] Je vais émettre une proposition largement entachée d'hérésie : il est faux que les distinctions comme *racine*, *thème*, *suffixe* soient de pures abstractions.

Avant tout, et avant de venir nous parler d'abstractions, il faut avoir un criterium fixe touchant ce que l'on peut appeler *réel* en morphologie.

Criterium : Ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à un degré quelconque ; tout ce dont ils ont conscience et rien que ce dont ils peuvent avoir conscience.

Or, dans tout état de langue, les sujets parlants ont conscience d'unités morphologiques - c'est-à-dire d'unités significatives - inférieures à l'unité du mot.

En français nous avons conscience par exemple d'un élément *-eur* qui, employé d'une certaine façon, servira à donner l'idée de l'auteur d'une action : *graveur*, *penseur*, *porteur*.

Question : Qu'est-ce qui prouve que cet élément *-eur* est réellement isolé par une analyse de la langue ?

²² E.L.G., p. 17.

Réponse : Comme dans tous les cas pareils ce sont les *néologismes*, c'est-à-dire les formes où l'activité de la langue et sa manière de procéder trouvent à se manifester dans un document irrécusable : *men-eur, os-eur, recommenc-eur*. [...] ²³

On remarque ici un détail, en reprenant cette phrase, « Ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à un degré quelconque ; tout ce dont ils ont conscience et rien que ce dont ils peuvent avoir conscience ». Ce détail est l'italique mettant l'accent sur « ce », sur le caractère à la fois indéfini et infini de ce sur quoi peut se constituer une conscience linguistique. La langue est infinie, comme les représentations du langage, immédiatement à l'œuvre dans les pratiques de discours, sont infinies ; et le « sentiment de la langue » comme pratique subjective et socialisée du sens, pourra s'établir « à un degré quelconque », donc d'une manière indéfinie, infinie et absolument imprédictible.

C'est avec cette idée que le langage, comme faculté de produire de la signifiante, offre l'infini des potentialités pour une langue de se réaliser dans un fonctionnement *quelconque*, que l'on voudrait aborder la question de la théorie du signe. Il s'agit en effet de revenir sur cette théorie pour défaire certaines erreurs d'interprétation, car on va le voir c'est à partir de la théorie du signe que l'on comprendra davantage ce qu'est ce rapport grammairien au langage que Saussure qualifie de « sentiment de la langue ». L'interprétation traditionnelle dira que les signes de la langue, alors confondus avec les « mots », sont une *convention* imposée au sujet parlant, comme lui sont imposées les règles de la grammaire. D'autre part, que le signe se décompose en un *signifiant*, le « son » et en un *signifié*, l'« idée ». La conséquence de cette interprétation étant de faire du son le support de l'idée en perpétuant la séparation traditionnelle du sensible corporel matériel et de l'intelligible, et en tenant l'activité de langage comme une activité de nomination. D'abord le monde, ensuite les noms comme dans ce mythe du langage que Saussure prend souvent en exemple, celui d'Adam nommant les animaux :

La plupart des conceptions que se font ou du moins qu'offrent les philosophes du langage font songer à notre premier père Adam appelant près de lui les divers animaux et leur donnant à chacun leur nom.

[...]

Mais il y a là, implicitement, quelque tendance que nous ne pouvons méconnaître ni laisser passer sur ce que serait en définitive le langage : savoir, une nomenclature d'objets. D'objets d'abord donnés. *D'abord*

²³ E.L.G., pp. 183-184.

l'objet, puis le signe ; donc (ce que nous nierons toujours) base
extérieure donnée au signe, et figuration du langage par ce rapport-ci :

*—a
Objets { *—b } Noms²⁴
*—c

Cette conception du langage comme *nomenclature* est une tradition de pensée ; on la trouvera notamment présente dans le grand débat et somme des idées à propos du langage que constitue le *Cratyle* de Platon, dans lequel est posée la question du rapport entre les noms et le réel. Ce que met au jour cette somme d'idées linguistiques c'est une grande tradition spéculative à propos du « nom », le voyant tour à tour mis au centre du débat circulaire entre un rapport au réel conventionnel ou imitatif, ou encore fondateur dans les pratiques d'étymologies populaires, de jeux de langage ou dans cette autre technique de discours ancienne de paronomase²⁵. Un simple regard dans le dictionnaire, observant côte à côte *onoma* « le nom » et *onomai* « offenser » nous rendra peut-être sensible à la situation particulière du « nom » dans notre anthropologie, à une certaine sacralisation²⁶ dont il semble faire l'objet. Cette tradition de pensée, qui établit le nom comme réalité de la langue, est peut-être si forte qu'elle impose alors le « nom » comme universel linguistique, rendant aveugle à l'observation d'autres manières de fonctionnement. Nous voyons l'effort de Saussure pour dépasser cette représentation de la langue, dans l'invention du concept de *signe*. Comme nous l'avons vu, celui-ci aperçoit que dans la langue les sujets parlants peuvent avoir conscience d'unités inférieures à l'unité du « mot », que la conscience linguistique s'établit de manière quelconque par les *associations* que produisent les sujets de manière infinie dans leur analyse de la langue. Cette remarque rend immédiatement critiquable l'unité que constituerait le mot et sa prétention à l'universel. Le principe posé par Saussure que seule est réelle la conscience linguistique que les sujets produisent, conduit à

²⁴ *E.L.G.*, p. 230.

²⁵ Voir aussi à propos de la tradition de la paronomase, l'article de Daniele Gambarara, « L'origine des noms et du langage dans la Grèce ancienne », *Histoire des idées linguistiques* (sous la direction de Sylvain Auroux), T. 1, Mardaga, Liège - Bruxelles, 1989, pp. 79-97.

²⁶ Il est également très intéressant de mettre en regard cette idée d'une sacralisation du nom et le travail d'Emile Benveniste sur la blasphémie et l'euphémie, Benveniste montrant la situation particulière du nom dans le processus de transgression, dans la constitution des tabous de parole (« La blasphémie et l'euphémie » (1966), in *Problèmes de linguistique générale*, 2, *op. cit.*, [P.L.G. 2], pp. 254-257). Aussi, il semblera continu d'observer dans ce sens le travail de Freud sur le mot d'esprit pour distinguer la place fondamentale que prend le nom dans les processus psychanalytiques (Sigmund Freud, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Gallimard, Paris, 1988 / *Der witz und seine beziehung zum unbewussten*, Dueticke, Leipzig / Vienna, 1905).

dire que la signifiante se constitue de manière autre que dans une signifiante du nom.

Le sentiment de la langue est à penser comme reposant sur ce grand principe général au langage que Saussure propose d'appeler la « pensée-son »²⁷, ou autrement « son-idée »²⁸ ou « forme-sens »²⁹. Il explique en effet que la constitution des *signes* de la langue, de ce qui est signifiant pour un sujet, ne repose pas comme traditionnellement on a pu le dire sur un rapport de nomenclature, où les pensées se matérialiseraient en des sons, où les sons se spiritualiseraient en des idées, qui sont comme on l'a vu les idées adverses débattues dans le *Cratyle*, entre convention et motivation naturelle du nom au réel. Tout autrement, Saussure montre que celui qui parle se livre de manière consciente-inconsciente à une analyse de la langue au sein de la « matière phonique », par laquelle il délimite et élabore des unités de « pensée-son », les *signes* :

Il n'y a donc ni matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la « pensée-son » implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes.³⁰

Saussure propose de parler de « pensée-son », « son-idée », ou « forme-sens » bien évidemment en critique des séparations coutumières qui constituent le point de vue de l'analyse en linguistique, mais aussi en critique de la notion de « mot » comme unité première et dernière du sens. Nous l'avons dit précédemment, le « mot » est une catégorie de pensée propre à l'atelier intellectuel indo-européen et méditerranéen, et dans l'exercice de la parole, pour cette culture particulière, il prendra alors effectivement une place importante. Mais Saussure montrait déjà que le sentiment de la langue pouvait s'élaborer selon une intelligence associative sur des unités inférieures à celle du « mot », sur des éléments « abstraits » de grammaire, ceci mettant en lumière une pratique d'analyse et exercice de la langue relevant d'une logique distincte de la logique de la nomenclature. Cette remarque fait tout d'abord apparaître le « mot » dans son statut de représentation du langage, mais plus généralement, ouvre les perspectives de la « pensée-son » comme pratique d'analyse grammaticale de la langue au sein de la matière phonique, élaborant une signifiante inséparablement phonique et sémantique. La « pensée-son » n'est pas une pensée qui

²⁷ *C.L.G.*, p. 156.

²⁸ *E.L.G.*, p. 202.

²⁹ *E.L.G.*, p. 17.

³⁰ *C.L.G.*, p. 156.

prendrait comme support un son, mais une qualité de pensée non séparable d'une qualité phonique, une « forme-sens ». Saussure parle ainsi du signe en reprenant l'image des corps composés en chimie, un signe n'étant pas décomposable en une face acoustique et en une face conceptuelle, mais se définissant comme l'ensemble indissociable acoustique et conceptuel :

Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle. Comparaison avec la personne (formée du corps et de l'âme) en partie juste. On pourrait comparer l'entité linguistique à un corps chimique composé, ainsi l'eau, où il y a de l'hydrogène et de l'oxygène : <H₂O>³¹

Le défaut majeur de cette comparaison est de faire intervenir des éléments qui ont leur réalité en eux-mêmes, l'oxygène étant en lui-même quelque chose hors de sa composition avec l'hydrogène, alors que la langue ne produit pas dans le signe l'union d'unités qui auraient leur existence en elles-mêmes. Cette comparaison pose un autre problème encore, toujours relatif à la question de l'unité et de l'identité, qui est de proposer comme analogie au signe un corps composé qui sera toujours identique à lui-même, se répétant à l'infini, du moins est-ce la conception qu'en donne la chimie, alors que dans la langue rien jamais ne se répète, car le signe se constitue comme *valeur* dans un *système* toujours radicalement nouveau. Comme écrira Emile Benveniste, « Dire bonjour tous les jours de sa vie, c'est chaque fois une réinvention »³². Et finalement c'est cette même idée d'un rapport historique au langage que l'on retrouve dans la phrase « Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle », où l'on aperçoit bien le principe posé par Saussure d'une indissociabilité dans le signe, tel que le signe s'offre toujours et uniquement dans sa *qualité* entière de « pensée-son », le concept de « qualité » définissant le rapport infiniment renouvelé du sujet à sa langue.

La dernière chose que nous voudrions indiquer, avant de passer à la recherche à propos des anagrammes, est la distinction répétée à de nombreuses reprises par Saussure entre ce qu'il appelle la « figure vocale » qui est un phénomène purement acoustique et physique, tout à fait en dehors de tout *fait social*, et l'« image acoustique » ou « signifiant » qui est la *représentation* phonique du signe. Il est important de noter que Saussure ne parle pas sans raison d'*image*

³¹ *Cours de linguistique générale. Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*, texte établi par E. Komatsu, université Gakushuin, collection « Recherches université Gakushuin », n°24, 1993, p. 292.

³² Emile Benveniste, « Structuralisme et linguistique », in *P.L.G.*, 2, p. 19.

acoustique, « image » mettant l'accent sur l'idée d'un rapport de représentation. Il ne s'agit pas de penser la représentation d'une idée par un son, mais le rapport au sonore dans le langage comme ne se donnant pas hors de sa réalité signifiante. Que le sujet sera dans un rapport particulier au fait acoustique de sa langue, un rapport d'intelligence qui est celui de l'exercice, fondamentalement humain, de la signifiante, ce qui nous conduit à dire qu'on ne peut jamais déterminer où commence et où se termine la signifiante dans le langage. Voici la distinction, que Saussure présente comme une tension, une *dualité*, entre l'image acoustique et la figure vocale :

Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE - du fait physique (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait « physique » du son par opposition au fait « mental » de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le « signe », mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale.³³

* * *

Saussure est pour lui-même dans une activité solitaire, apercevant le travail considérable qu'il y aurait à faire pour renouveler les idées à propos du langage. Emile Benveniste écrit à propos de Saussure « c'était surtout un drame de la pensée »³⁴. Une lettre à Antoine Meillet nous renseigne sur le caractère grave de cette crise :

Mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu'il y a en général à écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait* ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique. C'est en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je

³³ *E.L.G.*, pp. 20-21. Voir aussi : « Ce qui est opposable au son matériel, c'est *le groupe son-idée*, mais absolument pas *l'idée*. », *E.L.G.*, p. 202.

³⁴ Emile Benveniste, « Saussure après un demi-siècle » (1963), in *P.L.G.* 1, p. 37.

n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier. Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gêner mon plaisir historique, quoique je n'ai pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général. Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.³⁵

Cette confiance pourra paraître surprenante, entachée de sublime et d'orgueil, que Saussure s'estime pour lui-même intempestif à son époque et devant renoncer à son projet d'historien ethnographe, parce que les idées en linguistique générale ne lui apparaissent pas satisfaisantes. Ceci nous éclaire sur plusieurs points : tout d'abord, que c'est avant tout pour lui-même que le travail pour renouveler les idées à propos du langage est à *faire*, ce qui signifie à *dire*, et si, comme écrit Saussure. « ce n'est qu'après cela que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé », c'est qu'en renouvelant les idées à propos du langage, indissolublement les idées à propos de la *culture* seront immédiatement elles aussi déplacées. Car on n'a d'autre témoignage de la culture que celui d'une expérience du langage organisant et instituant la vie des hommes de manière originale et infinie. C'est sous cet aspect qu'il s'agit de comprendre pourquoi Saussure parle d'aborder les langues d'un point de vue « presque *ethnographique* », par « le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines ». Cette idée que langue et culture sont une même réalité est fondamentale, elle constituera le point de vue mis en œuvre par Saussure tout au long de sa recherche, de sa théorie du langage aux travaux sur l'anagramme.

Si la recherche de Ferdinand de Saussure se fait solitaire dans le domaine de la linguistique générale, encore plus solitaires, voire secrètes s'avèrent les découvertes à propos de l'anagramme. Ce secret peut-être tenait dans les premiers temps à une incertitude de la démarche et de la découverte, mais finalement, alors que la certitude s'affirme, Saussure ne livre pas davantage au monde les résultats de ses recherches, se confiant uniquement à quelques amis

³⁵ Lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet, [4 janvier 1894], « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet » (publiées par E. Benveniste), in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, (1964), p. 95. (Pour cette lettre uniquement et son commentaire par E. Benveniste, cf. *P.L.G. 1*, pp. 37–38.)

proches. Le « drame de la pensée » dont parle Emile Benveniste correspond en effet à un drame de la solitude intellectuelle. Benveniste ajoutait, « Saussure s'éloignait de son époque dans la mesure même où il se rendait peu à peu maître de sa propre vérité, car cette vérité lui faisait rejeter tout ce qui était enseigné alors au sujet du langage »³⁶. Cette dimension solitaire peut n'apparaître que comme un détail, biographique, mais aussi doit nous faire prendre conscience de la révolution que constitue Saussure dans l'histoire des idées, dans la mesure où ses idées se heurtent aux croyances ancrées dans la culture à propos du langage, dans la mesure aussi où Saussure se fait le découvreur de vérités nouvelles sans davantage de certitude que la sienne dans son avancée.

En se penchant sur les poèmes grecs et latins de l'Antiquité, Saussure découvre que de manière étrange des *noms* semblent évoqués de part en part du poème dans sa « matière phonique », sans être pour autant littéralement présents. Comme écrira Jean Starobinski, ceux-ci apparaissent alors sous l'aspect du « non prononcé, non tu », comme présence diffuse tout au sein du poème. Pour décrire ce phénomène Saussure parlera successivement d'*anagramme*, de *paragramme*, de *logogramme*, d'*hypogramme*, cherchant autant un principe général de fonctionnement de la « poésie » et en premier lieu du langage, que le fonctionnement particulier de cette poésie antique. Le fonctionnement décrit par Saussure est celui d'une organisation du poème en *système* de signifiante, et plus précisément d'une organisation signifiante se réalisant étrangement dans sa « matière phonique », hors de l'ordre linéaire de la succession des mots. Comme nous l'avons dit précédemment on ne peut plus parler de « substance phonique » dès le moment où le son est perçu comme *image acoustique*, c'est-à-dire comme signifiant. Saussure met dès lors en doute la consécutive comme règle de fonctionnement de la signifiante, voyant diffuse l'organisation sémantique du poème et en conséquent du langage en général. Travaillant par exemple sur le *De rerum natura* de Lucrèce où il remarque le nom d'Aphrodite présent de cette manière paragrammatique dans l'invocation à Vénus qui ouvre le livre, il écrira :

on se persuadera que tout ce complexe forme bien une unité marchant vers le E final en s'appuyant de distance en distance sur différentes parties de Afrodite [...]³⁷

³⁶ Emile Benveniste, « Saussure après un demi-siècle », *op. cit.*, p. 37.

³⁷ Jean Starobinski, *Les mots sous les mots, Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Gallimard, Paris, 1971, p. 84.

La dimension d'une complexité du vers, telle que ce ne sont pas les mots qui font le poème, mais la « pensée-son » dans la manière dont elle s'organise, renouvelle profondément les idées à propos du langage. Si Saussure découvre que les vers de Lucrèce « marchent vers » l'anagramme, il découvre nécessairement dans le même temps que l'organisation de la signifiante dans le langage relève d'un même principe « paragrammatique », que la signifiante s'élabore hors de la linéarité apparente des mots entre eux, « hors du temps », selon une écoute flottante et « paragrammatique » :

Que les éléments qui forment un mot *se suivent*, c'est là une vérité qu'il vaudrait de ne pas considérer, en linguistique, comme une chose sans intérêt parce qu'évidente, mais qui donne au contraire le principe central de toute réflexion utile sur les mots. Dans un domaine infiniment spécial comme celui que nous avons à traiter, c'est toujours en vertu de la loi fondamentale du mot humain en général que peut se poser une question comme celle de la consécutive ou la non-consécutive de la première

Peut-on donner TAE par ta + te, c'est-à-dire inviter le lecteur non plus à une juxtaposition dans la consécutive, mais à une moyenne des impressions acoustiques dans le temps ? hors de l'ordre du temps qu'ont les éléments ? hors de l'ordre linéaire qui est observé si je donne TAE par TA - AE ou TA - E, mais ne l'est pas si je le donne par ta + te à amalgamer hors du temps, comme je pourrais le faire pour deux couleurs simultanées.³⁸

La découverte de Saussure repose en effet sur la mise en doute de la *linéarité* comme règle de fonctionnement de la langue. Cette idée sera à mettre en relation avec la critique développée dans le *Cours de linguistique générale* à propos de la représentation de la langue par l'écriture. Il apparaît certain que l'écriture, donnant à voir une linéarité de la langue et une analyse objective de celle-ci en phrases décomposées en mots, est une représentation du langage d'autant plus forte qu'elle reste inaperçue dans son statut de représentation. A la recherche de l'écoute particulière des poèmes antiques, du sentiment de la langue dont ils témoignent, Saussure découvre donc ce principe général au langage, que la signifiante s'organise hors de la consécutive apparente de la langue, « hors du temps », selon une intelligence que l'on pourrait dire « paragrammatique ». Le concept de « paragramme » ne doit pas faire croire que le langage ne connaît d'autre intelligence que celle d'une marche vers l'évocation de noms propres, celle-ci est la tradition, technique du langage, que Saussure met au jour comme pratique récurrente dans la poésie antique. Et l'« anagramme » ne doit être envisagé que comme un cas particulier d'organisation signifiante, et même pour

³⁸ *Ibid.*, pp. 46-47.

ce qui concernerait spécifiquement la poésie antique, car c'est un phénomène autrement plus vaste que constate Saussure à partir de la découverte du phénomène de l'anagramme proprement dit. Si tout semble courir à l'anagramme, c'est qu'une écoute paragrammatique le permet, cette écoute rendant alors également possibles toutes les correspondances, toutes les associations, toutes les écoutes, vers l'anagramme ou vers tout autre chose, tout ce dont les sujets auront conscience, tout ce qui constituera leur sentiment de la langue.

Dans les premiers temps de cette recherche on voit Saussure rester très méfiant à propos de sa démarche, se demandant si sa propre volonté de voir le phénomène du paragramme se produire ne prend pas la place du fait réel des poèmes qu'il analyse. D'autant plus difficile apparaît cette recherche qu'effectivement il ne serait pas difficile de vouloir que toute poésie soit d'une manière ou d'une autre paragrammatique. Et ce sera d'ailleurs un des arguments les plus importants de Saussure :

Mais si ce doute peut à tout instant s'élever, de ce qui est le mot-thème et de ce qui est le groupe répondant, c'est la meilleure preuve que tout se répond d'une manière ou d'une autre dans le vers, offerts à profusion, où semble jouer l'anagramme.³⁹

Si cet argument apparaît étrangement le meilleur, alors même qu'il pourrait ressembler à la première réfutation de la découverte des anagrammes, c'est que Saussure découvre un principe majeur de la poétique, celui de l'*historicité*. En effet, si « tout se répond d'une manière ou d'une autre dans le vers », c'est que l'organisation du poème dépasse le strict niveau d'une signifiante des mots disposés les uns après les autres, vers une organisation autre du poème en système signifiant, où « tout » se répond, car toute écoute constituera nouvellement le poème en un tout signifiant, en une organisation complexe du poème en système signifiant.

[...] l'erreur a été de ne pas voir que toutes les syllabes allitèrent, ou assonent, ou sont comprises dans une harmonie phonique quelconque. La difficulté vient de ce que les genres d'harmonie phonique varient, et varient depuis l'anagramme et l'anaphonie (forme qui se dirige sur un *mot*, sur un nom propre) jusqu'à la simple correspondance libre, hors de la donnée d'imitation d'un mot.⁴⁰

Saussure, tout en restant très confiant de sa découverte des anagrammes, élargit donc en effet les perspectives de sa découverte, se voyant dans l'impossibilité de dire où commence et

³⁹ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 29.

où se termine l'organisation signifiante du poème, envisageant alors toute la complexité de la « pensée-son », du jeu des syllabes entre elles de la manière la plus locale à une organisation signifiante beaucoup plus vaste et étendue, diffuse au poème entier :

[...] presque tout passage saturnien n'est qu'un grouillement de syllabes ou de groupes phoniques qui se font écho⁴¹

Est-ce un à peu près, ou un système exigeant un compte réglé, c'est difficile à démêler surtout devant d'autres textes où des vers entiers semblent un anagramme d'autres vers précédents, même à grande distance dans le texte.⁴²

Le fait que la poésie antique apparaisse en partie tournée vers l'évocation de noms propres doit néanmoins retenir notre attention, pour la représentation de la langue dont elle témoigne. Au-delà du fait particulier dont nous parlions précédemment, que ces noms imités apparaissent comme « non prononcés, non tus », dans une présence non « littérale » mais diffuse au poème, fait dont on ne peut dire facilement quelle rationalité l'organise, sinon que cette présence diffuse devient une omniprésence, le nom couvrant de part en part le poème ; au-delà de cela, il convient de remarquer en premier l'étrangeté même que constitue la pratique d'« imitation » de *noms*. Saussure écrit :

C'est du Saturnien que j'étais parti pour rechercher, ou pour songer à rechercher si l'époque grecque connaissait quelque chose d'aussi bizarre à première vue que l'imitation phonique, au moyen du vers, des noms qui ont une importance pour chaque passage.⁴³

L'anagramme apparaît « à première vue » étrange comme participant du fonctionnement des poèmes, mais seulement « à première vue », car finalement il n'y a peut-être là aucun fait étrange qu'une culture qui, de manière traditionnelle, pratique la spéculation à propos des « noms », constitue une poésie tout anagrammatique. Nous disions précédemment, parlant du *Cratyle* de Platon, que l'interprétation des noms par l'étymologie populaire ou la paronomase était une pratique ancienne et traditionnelle au monde indo-européen, ceci étant d'ailleurs confirmé par un article assez récent de Daniele Gambarara, « L'origine des noms et du langage dans la Grèce ancienne »⁴⁴, celui-ci retrouvant la trace de cette

⁴¹ Lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet, Vufflens sur Morges, 23 Sept. 07, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet » (Emile Benveniste éd.), *op. cit.*, p.110.

⁴² *Idem.*, p.111.

⁴³ *Idem.*, p.109.

⁴⁴ Daniele Gambarara, « L'origine des noms et du langage dans la Grèce ancienne », *op. cit.*, pp. 79-97.

pratique, notamment chez Homère, Eschyle, Hésiode et Platon, et plus précisément, voyant fondateur le mythe du langage d'une correcte « imposition des noms » dans les récits de baptêmes des êtres ou des choses, tel que le nom appelle son interprétation en une phrase paragramme. La tradition de spéculation à propos de l'essence et de la matérialité des noms semble traverser le monde antique et se continuer jusqu'au monde médiéval avec Isidore de Séville, puis Jean Balbi⁴⁵, puis encore jusqu'au XIXe siècle avec le *Dictionnaire des onomatopées* de Charles Nodier, et pourrait-on dire jusque dans la poésie du XXe siècle, où par exemple le poème *Marie* de Guillaume Apollinaire donne à entendre de part en part ce nom, Marie, couvrant le poème entier. Cette tradition dont on aura donné quelques jalons très parcellaires nous rencontre finalement, cette tradition ne nous étant pas étrangère, et doit nous interroger sur notre propre pratique du langage, notre sentiment de la langue, étant tous immédiatement grammairiens de notre propre langue, immédiatement dans un rapport continué à un *faire* du langage.

On aperçoit ainsi l'importance d'une tradition spéculative à propos du *nom*, et la manière dont celle-ci s'inscrit dans les diverses techniques de la parole au cours de l'histoire « indo-européenne »⁴⁶, se continuant et s'inventant selon les différentes rationalités qui la produisent et l'interprètent. Saussure formule des hypothèses quant à cette pratique, pour penser le complexe de cosmogonies, où technique mathématique, technique du corps, technique du langage, sentiment de la grammaire formeraient d'un même mouvement un système rationnel et spéculatif d'un rapport au monde. Ainsi, il propose par exemple de penser le concept germanique de « stab » tel que faisant se tenir ensemble un système de compte, un système mathématique, un système d'analyse de la langue, un système à la base de la composition poétique selon la maîtrise d'un équilibre institué :

C'est aussi en partant de cette donnée d'une poésie indo-européenne qui analyse la substance phonique des mots (soit pour en faire des séries acoustiques, soit pour en faire des séries significatives lorsqu'on

⁴⁵ Cf. Michel Adnès, *L'invention du Nouveau Monde. Arts des langues et métiers des grammairiens*, thèse de doctorat, sous la direction de Henri Meschonnic, Université Paris 8, 1990 ; notamment la partie « De etymologia et diasynthesis quasi mixtim » (pp. 215-238) portant spécifiquement sur la recherche menée par Jean Balbi d'une interprétation spéculative à propos de la matière des noms à travers les paragrammes qui les glosent (par exemple, « cadaver, quasi caro data vermibus », p. 255), pratique d'une réflexion s'offrant méditative, « 'pourvu que quelqu'un veuille en méditer' » (p. 237).

⁴⁶ Sans doute faudrait-il toujours dire « indo-européenne, méditerranéenne et proche orientale tant on peut parler d'une histoire commune, ne pouvant pas réduire ce grand espace culturel à un espace géographique ou linguistique.

allude à un certain mot), que j'ai cru comprendre pour la première fois le fameux *stab* des Germains dans son triple sens de : a) baguette ; b) phonème allitérant de la poésie ; c) lettre.

Dès que l'on a seulement le soupçon que les éléments phoniques du vers avaient à être comptés, une objection se présente qui est celle de la difficulté de les compter, vu qu'il nous faut beaucoup d'attention à nous-mêmes, qui disposons de l'écriture, pour être sûrs de les bien compter. Aussi conçoit-on d'emblée, ou plutôt prévoit-on, si le métier de *vātēs* était d'assembler les sons en nombre déterminé, que la chose n'était pour ainsi dire possible qu'au moyen d'un signe extérieur comme des cailloux de différentes couleurs, ou comme des *baguettes* de différentes formes : lesquelles, représentant la somme des *d* ou des *k* etc., qui pouvaient être employés dans le *carmen*, passaient successivement de droite à gauche à mesure que la composition avançait ou rendait un certain nombre de *d* ou de *k* indisponibles pour les vers ultérieurs. [...] ⁴⁷

Continuant dans cette direction d'une « poésie indo-européenne qui analyse la substance phonique des mots », Saussure indique que dans l'organisation sociale tant du monde latin que du monde hindou, des personnes avaient en charge la responsabilité spécifique de la maîtrise et la spéculation sur l'organisation phonique des mots :

[...] j'affirme en effet (*comme étant ma thèse dès ici*) que le poète se livrait, et avait pour ordinaire métier de se livrer à l'analyse phonique des mots : que c'est cette science de la forme vocale des mots qui faisait probablement depuis les plus anciens temps indo-européen, la supériorité, la qualité particulière, du *Kavis* des Hindous, du *Vātēs* des Latins, etc. ⁴⁸

Poursuivant encore cette démarche archéologique, pour découvrir les sciences et arts du langage propres aux différentes cultures, et la manière dont ce savoir s'inscrit dans la vie des hommes et l'organise, Saussure se tourne de nouveau vers le monde védique, dans le texte du Rig-Véda, pour y reconnaître une pratique de spéculation à propos des formes grammaticales, certains textes tenant même le registre de ces spéculations, observant alors la continuité d'une pratique d'analyse phonique de la langue et d'organisation d'une grammaire :

Je ne veux pas passer sur le premier hymne du Rg-Véda sans constater qu'il est la preuve d'une très ancienne analyse grammatico-poétique, tout à fait naturelle dès qu'il y avait une analyse phonico-poétique. Cet hymne *décline* positivement le nom d'Agni, il serait très difficile en effet de penser que la succession de vers, commençant les uns par *Agnim* îdê - les autres par *Agninâ* rayim açnavat, les autres par *Agnayê*, *Agnê*, etc. ne veuille rien dire pour le nom divin, et offre par pur hasard ces cas différents du nom, placés en tête de stances. Dès

⁴⁷ *Les mots sous les mots*, op. cit., pp. 39-40.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 36.

*l'instant où le poète était tenu, par loi religieuse ou poétique, d'imiter un nom, il est clair qu'après avoir été conduit à en distinguer les syllabes, il se trouvait, sans le vouloir, forcé d'en distinguer les formes, puisque son analyse phonique, juste pour agninâ par exemple, ne se trouvait plus juste (phoniquement) pour agnim, etc. Au simple point de vue phonique, il fallait donc pour que le dieu, ou la loi poétique fussent satisfaits, faire attention aux variété du nom [...]*⁴⁹

Après s'être penché sur les traditions poétiques uniquement, pour y découvrir des règles de composition complexes et continues à des manières de penser, de vivre, de dire et d'inventer une organisation de la vie, Saussure élargit son champ de vision vers d'autres témoignages de la langue-culture, en dehors de la « poésie ». C'est alors vers les lettres de Pline, César et Cicéron qu'il se tourne, pour finalement découvrir que le phénomène de l'anagramme s'y produit inmanquablement encore, et dans les lettres même les plus banales. Voici trois passages des cahiers de Saussure, montrant son grand enthousiasme, et la certitude qu'ayant fait cette nouvelle découverte il termine de démontrer que ce n'est pas un « artifice esthétique », un supplément particulier apporté à la langue pour dénoter une intention poétique, qu'il aura ainsi mis au jour, mais quelque chose d'autrement plus vaste, qu'il appelait précisément ailleurs « sentiment de la langue » ou « pensée-son », et appellera dans ses cahiers d'anagrammes une « *sociation psychologique* inévitable et profonde », pour penser le caractère infiniment social et subjectif de la relation de l'homme au langage :

[...] je cherchai, sans d'abord ouvrir Cicéron, si des lettres comme celles de Pline auraient déjà quelques teintes de cette (affection) qui prenait des aspects pathologiques une fois que la chose s'étendait à la plus simple façon de dire ses pensées par une lettre. Il ne fallait que peu d'heures pour constater que soit Pline, mais ensuite d'une manière encore bien plus frappante et incontestable toutes les œuvres de Cicéron, à quelque endroit qu'on ouvrît les volumes de sa correspondance, ou les volumes []⁵⁰ nageaient littéralement dans l'hypogramme le plus irrésistible⁵¹ et qu'il n'y avait très probablement pas d'autre manière d'écrire pour Cicéron – comme pour tous ses contemporains.⁵²

La prose de César [...] était ce qui pourrait honnêtement servir de pierre de touche pour juger si la pratique de l'hypogramme était une chose plus ou moins volontaire, ou au contraire *absolument* imposée au littérateur latin : je considère en effet que s'il est prouvé que C.

⁴⁹ *Ibid.*, pp. 37-38.

⁵⁰ *Ibid.*, Note de J. Starobinski : « en blanc dans le manuscrit ».

⁵¹ *Ibid.*, Note de J. Starobinski : « Lecture incertaine ; peut-être 'irrécusable' . »

⁵² *Ibid.*, pp. 115-116.

Julius Caesar ait perdu même peu de minutes dans ses écrits ou dans sa vie à faire des calembours sur le mode hypogrammatique, la chose est sans rémission dans ce cas pour l'ensemble des prosateurs latins. Nous n'en sommes pas là : c'est par centaines, c'est aussi abondamment que chez les plus gens-de-lettres des littérateurs que les hypogrammes courent et ruissellent dans le texte de César.⁵³

L'occasion et le sujet des lettres – lettres d'affaires, lettres de badinage, lettres d'amitié, lettres de politique –, plus que cela : l'humeur, quelle qu'elle soit, de l'écrivain, qu'il se montre par exemple accablé par les calamités publiques, par les chagrins domestiques, ou encore qu'il prenne un ton spécial pour répondre à des personnages avec lesquels il se sent en délicatesse ou en brouille ouverte, – tout cela n'exerce aucune influence sur la régularité vraiment implacable de l'hypogramme et force à croire que cette habitude était une seconde nature pour tous les romains éduqués qui prenaient la plume pour dire le mot le plus insignifiant.⁵⁴

Après avoir cru dans les premiers temps, confondant sa démarche de recherche et la pratique réelle du vers telle que vécue pour qui composait une poésie dans l'antiquité, que la réalisation de l'hypogramme était un véritable « casse-tête »⁵⁵, c'est-à-dire le produit d'une conscience maîtrisée et velléitaire, Saussure aperçoit l'hypogramme à la fois dans sa « facilité relative » et dans le fait qu'il constitue une pratique du discours intuitive, sociale et subjective. Il définira ce rapport nécessaire de représentation qu'entretient le sujet à sa langue comme une « *sociation psychologique* inévitable et profonde » ; la portée générale de cette découverte étant toujours de poser que jamais le langage ne se donne dans un rapport direct au sujet, que du langage on n'a toujours que des représentations, qui correspondent à autant de pratiques du sens :

Mais croire qu'autrement – par exemple en renversant le choix des mots comme erat ou sublimis – il fût très difficile de donner les syllabes d'un nom propre, ou de les donner même (avec un peu de peine) dans l'ordre exact où elles se suivent dans le nom –, serait se faire une idée fautive des chances phoniques totales offertes à chaque instant par la langue à qui veut les employer. Dans ce sens : elles sont assez multiples pour n'exiger aucune combinaison laborieuse, et pour exiger simplement une combinaison *attentive*, comme nous le reconnaissons.

⁵³ *Ibid.*, p. 116.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁵ « Le résultat est tellement surprenant qu'on est porté à se demander avant tout comment les auteurs de ces vers (en partie littéraires, comme ceux d'Andronicus et Naevius) pouvaient avoir le temps de se livrer à un pareil casse-tête : car c'est un véritable jeu chinois que le Saturnien, en dehors même de toute chose regardant la métrique. », *Les mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 21.

C'est d'ailleurs cette *facilité relative* de l'hypogramme qui explique seule que l'hypogramme ait d'abord pu vivre, et ensuite se transmettre comme une condition immanquable et inséparable de toute composition littéraire à travers les siècles et les milieux les plus différents qu'ait connus la culture latine. C'est à la condition seulement qu'il ne constituât pas un gros casse-tête – hors des raffinements qu'on était toujours libre de lui donner – que ce jeu a pu devenir l'accompagnement habituel, pour tout Latin qui prenait la plume, de la forme qu'il donnait à sa pensée presque à l'instant où elle jaillissait de son cerveau, et où il songeait à la mettre en prose ou en vers.

Que l'hypogramme ait atteint chez les Latins ce degré d'une *sociation psychologique* inévitable et profonde, c'est en effet ce qui résulte pour le reste de l'immensité des textes, et hors de ce que j'entends dire spécialement ici.⁵⁶

Ce concept fort de « sociation psychologique », tient ensemble l'idée d'une pratique du langage radicalement « sociale » et l'idée que tout sujet vit entièrement et de manière profonde « socié »⁵⁷, c'est-à-dire uni, à la forme qu'il donne à sa pensée, *forme de vie* qu'il invente à chaque fois nouvellement dans le présent de sa parole. Cette sociation est ainsi définie comme « psychologique », ce qui signifie pour Saussure une union infiniment subjective, telle que le sujet se constitue lui-même dans et par l'activité de production de la forme qu'il donne à sa pensée. Emile Benveniste écrira ainsi, un demi-siècle plus tard, « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* », envisageant de la même manière que Saussure une sociation totale, profonde et inévitable de l'homme au langage. Le concept de « sociation psychologique » ne définit pas un *état*, mais bien davantage une *activité*, coextensive à la vie ; elle ne dit pas un enfermement du sujet dans les limites imaginées finies de sa culture, mais tout autrement la totale liberté pour un sujet de se constituer dans l'exercice de sa langue. Ainsi, pour Saussure comme pour Benveniste, on ne peut plus tenir séparées la socialité et la subjectivité dans le langage, puisque toute pratique du sens sera toujours sociale et subjective, instituant d'un réel, ensemble éthique et politique.

Saussure est ainsi finalement mené, ayant totalement défait l'opposition traditionnelle entre sujet et société, à se poser une question importante pour la poétique, qui est celle de la coexistence d'une « forme instituée »⁵⁸ et socialisée et de la subjectivation dans le langage, jusqu'à son maximum de *littérarité*. Comment Virgile ou Ovide pouvaient ne pas s'être en effet libérés d'une forme normée

⁵⁶ *Ibid.*, p. 119.

⁵⁷ Le verbe « socier » apparaît dans le dictionnaire du XIXe siècle de Pierre Larousse comme signifiant « joindre, unir, associer : « socier plusieurs personnes », ou « s'accorder, faire alliance » : « Les hommes socient parce qu'ils s'en trouvent bien ».

⁵⁸ *Les mots sous les mots, op. cit.*, p. 125.

et qui semble comme s'imposer à eux dans leur écriture ? Finalement, loin d'envisager la langue comme carcan, ou telle forme de pensée comme une norme imposante dont il faudrait se libérer parce qu'elle serait profondément fasciste, Saussure pensera l'union profonde du poète avec sa langue, telle qu'il sera absolument libre de s'y inventer, de produire une forme de pensée, forme de vie, radicalement neuve :

Devenant plus personnelle à mesure qu'on avance dans le temps, je reconnais que la question se relie alors de près à une *intention poétique*, ce que j'ai nié ou présenté sous d'autres aspects pour la somme des siècles avant cette poésie personnelle.

Voici ce que je vois à répondre à cela :

Je n'affirme pas que Virgile ait repris l'anagramme pour les avantages esthétiques qu'il y voyait ; mais je fais valoir ceci :

1° On ne saurait jamais mesurer la force d'une tradition de ce genre. Il y a bien des poètes français du XIXe siècle qui n'auraient pas écrit leurs vers dans la forme prévue par Malherbe s'ils avaient été libres. Mais en outre, si l'habitude de l'anagramme était d'avance acquise, un poète comme Virgile devait voir facilement les anagrammes répandus dans le texte d'Homère, il ne pouvait pas, par exemple, douter que dans un morceau sur Agamemnon, un vers comme Ἄσσειν ἀργαλέων ἄνεμων ἀμέγαρος ἄντη fût relatif par ses syllabes à Ἀγαμέμνων, et alors, déjà prévenu par la tradition nationale, si l'incomparable autorité d'Homère s'ajoutait, on voit combien il pouvait être disposé à ne pas s'écarter de la règle, et à ne pas rester inférieur à Homère sur un point qui avait paru bon à celui-ci.

2° Nous nous faisons une idée fautive de la difficulté de l'anagramme, idée qui aboutit à se figurer qu'il faut des contorsions de pensée pour y satisfaire. Quand un mot coïncide plus ou moins avec le mot-thème, il semble qu'il ait fallu des efforts pour arriver à le placer. Mais ces efforts n'existent pas si la méthode habituelle et fondamentale du poète consistait à décomposer préalablement le mot-thème, et à s'inspirer de ses voyelles pour les idées qu'il allait émettre ou les expressions qu'il allait choisir. C'est sur les morceaux de l'anagramme, pris comme cadre et comme base, qu'on commençait le travail de composition. Et qu'on ne se récrie pas, car plus d'un poète français a avoué lui-même que la rime non seulement ne le gênait pas, mais le guidait et l'inspirait, et il s'agit exactement du même fait à propos de l'anagramme. Je ne serais pas étonné qu'Ovide, et Virgile lui-même, aient préféré les passages où il y avait un beau nom à imiter, et une mesure serrée donnée ainsi au vers, aux passages quelconques où ils avaient la bride sur le cou, et où rien ne venait relever la forme qu'ils avaient choisie.⁵⁹

Ce que l'on remarquera tout d'abord, c'est la distinction que propose Saussure entre un moment historique où l'anagramme témoigne d'une *intention poétique*, et le moment qui le précède où l'anagramme semble ne relever d'aucune intention particulière, et correspondre finalement à la plus commune des pratiques du sens. Il semble donc que cette pratique au cours de l'histoire se soit spécialisée pour devenir enfin la forme particulière destinée à

⁵⁹ *Les mots sous les mots, op. cit.*, pp. 125-127.

l'écriture de la poésie. La comparaison de cette tradition de poésie anagrammatique et de la tradition de poésie rimée est intéressante, précisément abordée comme relevant l'une et l'autre à un moment de l'histoire d'une « intention poétique ». Que Saussure pense que le poète se sentait le plus libre en choisissant d'écrire selon les règles que lui offraient une tradition, ce qui ne le rendait pas pour autant anachronique à son époque et définitivement peu original, mais au contraire possiblement Ovide ou Virgile que nous lisons toujours, remet profondément en cause l'idée traditionnelle que l'originalité serait contraire à toute contrainte formelle. Nous pouvons comparer cette idée et la manière dont Stéphane Mallarmé appréhendera l'invention du vers libre à la fin du XIXe siècle. Pour Mallarmé, en effet, l'invention du vers libre ne se pose pas contre une tradition formelle à laquelle les poètes devraient tourner le dos pour enfin devenir libres et novateurs, mais comme la conception critique que la littérature ne se définit ni par l'inscription d'une écriture dans une forme instituée, ni par le fait qu'elle y échappe, mais par ce que Mallarmé appelle « vers » et « rythme » et qui définit une activité maximale de la subjectivité dans le langage. Hugo a beau écrire dans une forme métrique, cela ne l'empêche pas de constituer une poésie radicalement neuve, qui fait et continue de faire quelque chose au langage, au sujet, à la société. Mais pour autant, ce n'est pas le mètre qui fait Hugo, mais au contraire Hugo qui réinvente le mètre, réinvente le poème, la pensée dans un exercice maximal du langage :

Monument en ce désert, avec le silence loin ; dans une crypte la divinité ainsi d'une majestueuse idée inconsciente, à savoir que la forme appelée vers est simplement elle-même la littérature ; que vers il y a sitôt que s'accroît la diction, rythme dès que style. Le vers, je crois, avec respect attendit que le géant qui l'identifiait à sa main tenace et plus ferme toujours de forgeron, vint à manquer ; pour, lui, se rompre. Toute la langue, ajustée à la métrique, y recouvrant ses coupes vitales, s'évade, selon une libre disjonction aux mille éléments simples ; et, je l'indiquerai, pas sans similitude avec la multiplicité des cris d'une orchestration, qui reste verbale.⁶⁰

La confusion entre le mètre et le « rythme », la forme et le poème est une tradition de pensée. On y retrouve la représentation anthropologique ancienne, dont nous parlions au début de ce travail, d'une expérience humaine réduite à la réalisation infinie de modèles naturellement et conventionnellement établis ⁶¹, représentation dont on voit la mise en œuvre dans l'élaboration des grammaires, des

⁶⁰ Stéphane Mallarmé, *Crise de vers*, in *Revue Blanche*, septembre 1895 ; puis in *Divagations* (1897), Poésie/Gallimard, éd. 1976, p. 240.

⁶¹ On aura effectivement vu que « nature » et « convention » ne sont pas des idées adverses.

dictionnaires, des poétiques du *même*. Contre cette croyance, se posent ceux qui tiennent ensemble une théorie du langage, de l'histoire, du sujet, de la société, pour penser un infini de l'avènement à soi, un infini de la langue et de la culture. Ainsi Emile Benveniste écrit que rien n'est dans la *langue* qui ne fût d'abord dans le *discours*, dans la voix, « nihil est in *lingua* quid non prius fuerit in *oratione* »⁶², ou revient, non sans rapport avec sa théorie du langage, sur l'élaboration de la notion de « rythme », montrant comment une tradition néo-platonisée de la mesure et du même, aura fait s'effacer la conception ancienne du rythme comme organisation du mouvement, tournant le dos à toute pensée du sujet dans le langage :

La circonstance décisive est là, dans la notion d'un ῥυθμός corporel associé au μέτρον et soumis à la loi des nombres : cette « forme » est désormais déterminée par une « mesure » et assujettie à un ordre. Voilà le sens nouveau de ῥυθμός : la « disposition » (sens propre du mot) est chez Platon constituée par une séquence ordonnée de mouvements lents et rapides, de même que l'« harmonie » résulte de l'alternance de l'aigu et du grave. Et c'est l'ordre dans le mouvement, le procès entier de l'arrangement harmonieux des attitudes corporelles combiné avec un « mètre » qui s'appelle désormais ῥυθμός. On pourra alors parler du « rythme » d'une danse, d'une démarche, d'un chant, d'une diction, d'un travail, de tout ce qui suppose une activité continue décomposée par le mètre en temps alternés. La notion de rythme est fixée. A partir de ῥυθμός, configuration spatiale définie par l'arrangement et la proportion distinctifs des éléments, on atteint le « rythme », configuration des mouvements ordonnés dans la durée : πᾶς ῥυθμός ὡρισμένη μετρεῖται κινήσει, « tout rythme se mesure par un mouvement défini » (Aristote, *Probl.*, 882 b 2).⁶³

Pour Emile Benveniste, l'exercice du langage seul fonde l'exercice de la vie, car « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ». Jamais le sujet ne vit dissocié du langage, car bien au contraire il se réalise dans une sociation profonde et inévitable à sa langue, sociation qui correspond à l'activité toujours continuée d'invention de dire, invention de vivre, et qui fait de la vie un infini de l'avènement à soi, et de l'avènement de la culture. Ferdinand de Saussure parlant de « sentiment de la langue », de « sociation psychologique », de « forme-sens » ou de « pensée-son », élabore les fondements d'une anthropologie attachée à découvrir l'activité humaine comme activité infinie d'invention de vivre, d'invention de

⁶² Emile Benveniste, « Les niveaux de l'analyse linguistique », in *P.L.G.* 1, p. 131

⁶³ Emile Benveniste, « La notion de 'rythme' dans son expression linguistique », in *P.L.G.* 1, pp. 334-335.

la signifiante, se réalisant dans et par l'exercice subjectif et toujours continué du langage. Nous commençons ce travail en reprenant la phrase de Henri Meschonnic, « Et il n'y a peut-être vraiment de langue que tant qu'il y a une invention dans la pensée. Puisqu'une langue est une histoire, elle en a l'infini », et nous voyons à quel point Saussure s'y rencontre, à penser l'humanité se réalisant de manière infinie dans la production de « formes de langage » qui sont autant de formes de vie :

C'est la subjectivation même d'un système de discours [...] que j'appelle le sujet du poème. Au sens où il y a un poème de la pensée. Aussi. L'invention d'une forme de vie par une forme de langage et inséparablement l'invention d'une forme de langage par une forme de vie.⁶⁴

Chloé Laplantine est doctorante et enseignante (allocataire moniteur) au Département de Littérature Française, à l'Université de Paris 8. Elle prépare actuellement une thèse sur Emile Benveniste, Emile Benveniste : Poétique de la théorie, sous la direction de Gérard Dessons.

⁶⁴Henri Meschonnic, « Continuer Humboldt », in *Wilhelm von Humboldt – Editer et lire Humboldt, Les dossiers d'H.E.L.* (Supplément électronique à la revue *Histoire Epistémologie Langage* publié par la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage), n° 1, dirigé par A. M. Chabrolle-Cerretini, juin 2002, <http://htl.linguist.jussieu.fr/num1/meschonnic.htm> (consultée le 09/02/2005).